

COMITÉ DIRECTEUR
Maison Départementale des Sports
4 Rue de Refembre
MOULINS
Mardi 14 Avril
à 18 h 30

MEMBRES PRÉSENTS :

E. BRAUD, L. DUPUIS, Cl. GOURLIER, M.N. RAY, E. RIVIERE., R. TUSSEAUD.

MEMBRES EXCUSÉS :

B. FILENI, M. MANSE, J. LECOQ.

PROCÈS VERBAL

1. PRÉPARATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 Mai 2015

- Les convocations, pouvoirs et procurations seront adressées avant le 25 avril 2015 par courriel aux présidents, correspondants et professeurs. Un pli postal sera envoyé aux correspondants.
- Les documents comptables, et les différents rapports seront expédiés ultérieurement.
- La cotisation club sera proposée à 75.00 Euros.
- L'année sportive se clôturant au 31 Décembre 2015, les diverses récompenses seront remises aux athlètes lors de l'assemblée qui se tiendra dans le courant de l'année 2016.

2. FORMATION DE DIRIGEANTS

- La réunion du 7 Mars 2015 a été annulée faute de participants.
- A la demande de Serge Pescheud, une table ronde sera organisée le samedi 4 Juillet 2015 de 14 heures à 16 heures à Moulins à la Maison Départementale des Sports.

3. TOURNOIS

- Eric BRAUD accompagnera 2 équipes minimes sur le tournoi d'ORLÉANS le samedi 2 Mai 2015. Le transport s'effectue en collaboration avec le département du Puy de Dôme. Il sera fait appel à d'autres encadrants.
- Les minimes participeront également à la coupe de France minimes par équipes de département à VILLEBON le 30 Mai 2015. Ils seront encadrés par Xavier ROBERT. Le comité comme lors des précédentes années fournira des tee-shirts.

4. CDOS

- La cotisation pour l'année 2015 s'élève à la somme de 109.00 Euros.
- Suite à l'appel aux dons du CDOS, le comité décide à l'unanimité de verser en sus la même somme de 109.00 Euros.

5. DÉMISSION DE BERNARD FILENI

- Le Comité prend acte de sa démission.

6. COOPTATION

- Le comité décide dans son ensemble de ne pas procéder à cooptation.

7. ASSISES

- Elles sont fixées au samedi 4 Juillet 2015 de 10 heures à 12 heures, et se tiendront à Moulins à la Maison Départementale des sports.

8. QUESTIONS DIVERSES

- A ce jour 14 clubs ne sont pas à jour dans le paiement de leur cotisation. La trésorière adressera un rappel.
- La convention concernant l'occupation de la Maison Départementale des Sports a été adressée au comité. La redevance annuelle est de 732.00 Euros.
- La cité scolaire Blaise de Vigenère ouvre la section judo aux classes de 1ères et terminales. La section judo couvre donc maintenant les classes de la 4^{ème} à la terminale.
- Le nouveau site « <http://www.judo-allier.com> » prend forme. Les résultats du circuit benjamins sont consultables à la page dédiée.



La séance est levée à 23 Heures 30

la Secrétaire,

M.N. RAY

le Président,

Cl. GOURLIER